

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT

ET LE QUATRE JUILLET

A LA REQUETE DE :

REPRESENTEE PAR :

Maître Vincent RIEU, avocat associé de la S.C.P. DENEL GUILLEMAIN RIEU DE CROZALS TREZEGUET SURVILLE, Avocats à la Cour d'Appel de MONTPELLIER, y domiciliés 23 bis rue Maguelone à 34000 MONTPELLIER, au Cabinet de laquelle il est fait élection de domicile.

AGISSANT EN VERTU :

De la copie exécutoire d'un acte de Maître

Je, Jean-Christophe MOUTON Huissier de Justice associé, membre de la SCP MOUTON Jean-Christophe - LE FLOCH Thierry, à la résidence de 34960 MONTPELLIER, et y demeurant 15 Passage Lonjon, soussigné,

Me suis transporté sur la commune de **CASTELNAU LE LEZ (34) – 660 Avenue Konrad Adenauer**, dans un ensemble immobilier dénommé «**LE PAPYRUS** » à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et appartiennent à :

Dont le requérant se propose de poursuivre l'expropriation en la forme légale, la susnommée n'ayant pas satisfait au commandement aux fins de saisie immobilière signifié par Me

AINSI QU'IL SUIT :

Désignation :

Sur la commune de **CASTELNAU LE LEZ (34) – 660 avenue Konrad Adénauer**, l'appartement n°231 situé au 2^{ème} étage de la résidence « **LE PAPYRUS** » avec parking en sous-sol (photo n°11), l'immeuble figurant au cadastre sous les relations suivantes : Section CO n°551 et désignés dans la copropriété sous **les numéros de lots 6073 et 6140**.

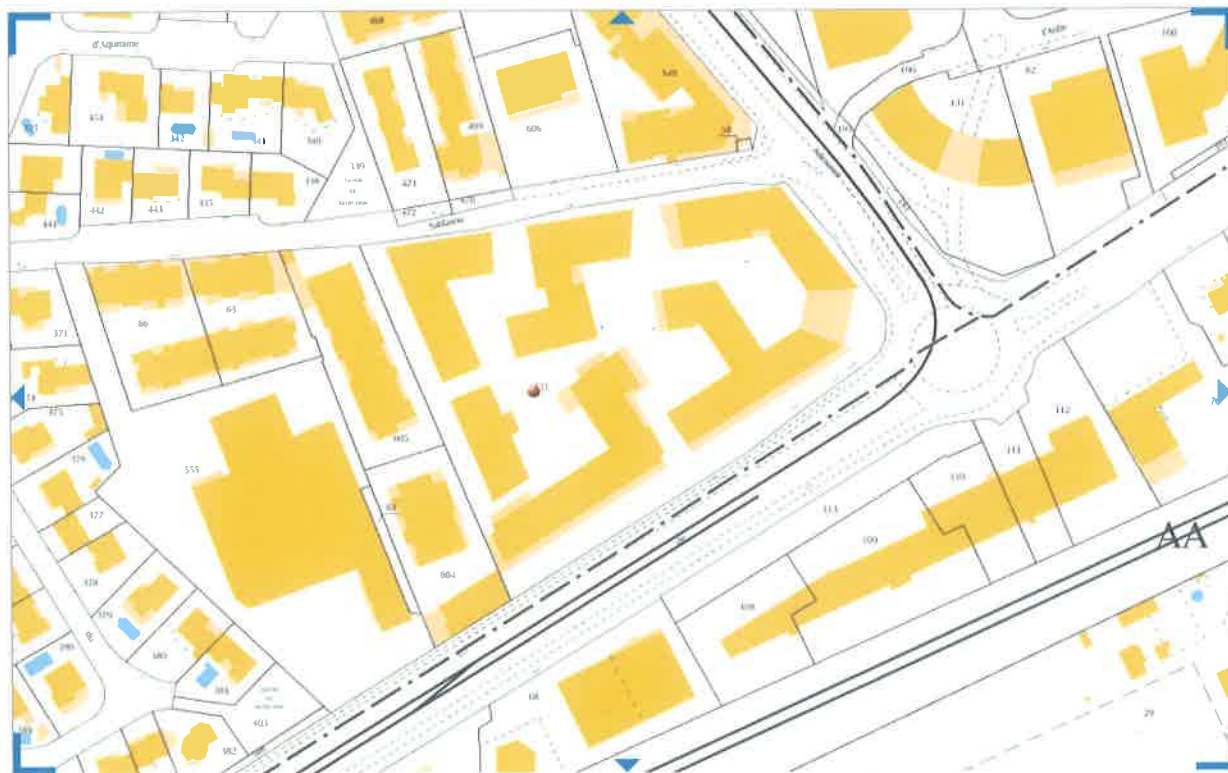
Je me suis par conséquent rendu dans ladite commune, où j'ai procédé en présence de la locataire et avec l'assistance de la société **LOGIS EXPERTISES (Monsieur GANDOLFO Serge)**, au descriptif suivant :

D'une superficie « Loi Carrez » de « 35,39 m² », (15 m² pour la terrasse), l'appartement est actuellement OCCUPE par _____ suivant bail d'habitation sous seing privé avec prise d'effet au 22 juillet 2016 moyennant un loyer mensuel de 633 euros (bail joint).

Les biens et droits immobiliers appartiennent au débiteur poursuivi pour les avoir acquis aux termes d'un acte reçu par Maître _____

Cet immeuble sécurisé situé à proximité du TRAM et des commerces de l'AUBE ROUGE, (photo n°1), dont le **syndic de copropriété est actuellement le cabinet CITYA COGESIM – 12 rue Foch – 34000 MONTPELLIER** est soumis au statut de la copropriété suivant état descriptif de division et règlement de copropriété recus suivant acte de Maître _____

f



SUPERFICIE DE LA PARTIE PRIVATIVE : 35,39 M2

<i>RELEVÉ DE SURFACES PRIVATIVES</i>	
Kitch/séjour	16,52
Chambre	11,66
Hall	2,76
Sde/wc	4,45
TOTAL PRIVATIF :	35,39

<i>RELEVÉ DE SURFACES ANNEXES</i>	
Terrasse	15,00
TOTAL ANNEXES :	15,00

Edité à Lunel le : 05/07/2017

LOGIS EXPERTISES
75 Bd de STRASBOURG
34400 LUNEL
Tél. 04 67 71 69 86
SIREN 481 679 082



Cet espace bénéficie encore d'un WC avec réservoir de chasse en très bon état de fonctionnement et d'entretien.

L'environnement général est exempt de tout défaut ou anomalie susceptible d'être rapporté.

Il n'existe aucune ouverture pour cet espace.

De tout ce qui précède, j'ai dressé le présent **PROCES VERBAL** pour servir et valoir ce que de droit.





Photo n° 1



Photo n° 2



Photo n° 3



Photo n° 4



Photo n° 5



Photo n° 6



Photo n° 7



Photo n° 8



Photo n° 9



Photo n° 10



Photo n° 11